

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger Consulat d'Algérie à Bobigny وزارة الشوون الخارجية و الجالية الوطنية بالخارج القنصلية الجزائرية ببوبيني

AVIS

Nouvelle Taxe Passeport 48 pages

Le consulat d'Algérie à Bobigny informe notre aimable communauté établie en Seine-Saint-Denis que la Loi de finances pour 2024, prévoit dans son article 32, modifiant les dispositions du code de Timbre, à l'effet de réviser à la baisse le tarif du droit de Timbre des passeports de 48 pages comme suit :

- Neuf mille dinars (9000 DA) au lieu de Douze mille dinars (12.000 DA).
- Quatre mille cinq dinars (4500 DA) au lieu de six mille dinars (6.000 DA),
 pour les passeports délivrés aux étudiants et aux mineurs.

